



EMPREINTE CARBONE PÔLE CAOUTCHOUC 2025

CAOUTCHOUC NATUREL

Exercice 2025

ENGAGÉS POUR UNE
CROISSANCE BAS CARBONE





SOMMAIRE

- 1. Cadre du reporting**
- 2. Méthodologie de calcul**
- 3. Périmètre de calcul**
- 4. Nos émissions de gaz à effet de serre**
- 5. Nos actions de réduction des émissions**
- 6. Trajectoire de décarbonation 2030**
- 7. Contact**

1. CADRE DU REPORTING

Référentiel méthodologique

Référentiel appliqué: GHG Protocol

Sources des facteurs d'émission : les facteurs d'émission utilisés sont issus de bases de données reconnues au niveau international, conformément aux recommandations du GHG Protocol. Selon les catégories d'émissions, ils proviennent notamment des lignes directrices du GIEC (IPCC), de la Base Carbone® de l'ADEME, des facteurs d'émission des réseaux électriques nationaux, d'Ecoinvent et de l'International Sustainability and Carbon Certification (ISCC 205 · 2016).

Année de référence

Année de base retenue: 2023 — année de référence de la trajectoire de décarbonation jusqu'en 2030.

Périmètre organisationnel

Entités couvertes:

- › SAPH — Côte d'Ivoire
- › GREL — Ghana
- › RENL — Nigéria
- › CRC — Liberia

Vérification externe

À ce jour, ce rapport n'a pas fait l'objet d'une vérification par un tiers indépendant. Cette absence de vérification s'explique par le fait que la publication du rapport n'est pas encore soumise à une obligation d'assurance externe.

À partir de 2028, dans le cadre de la publication du rapport de durabilité du pôle caoutchouc conformément à la directive CSRD (portant sur les données de l'exercice 2027), les informations présentées dans ce rapport seront intégrées au périmètre des données environnementales et sociales faisant l'objet d'une vérification par un commissariat aux comptes.



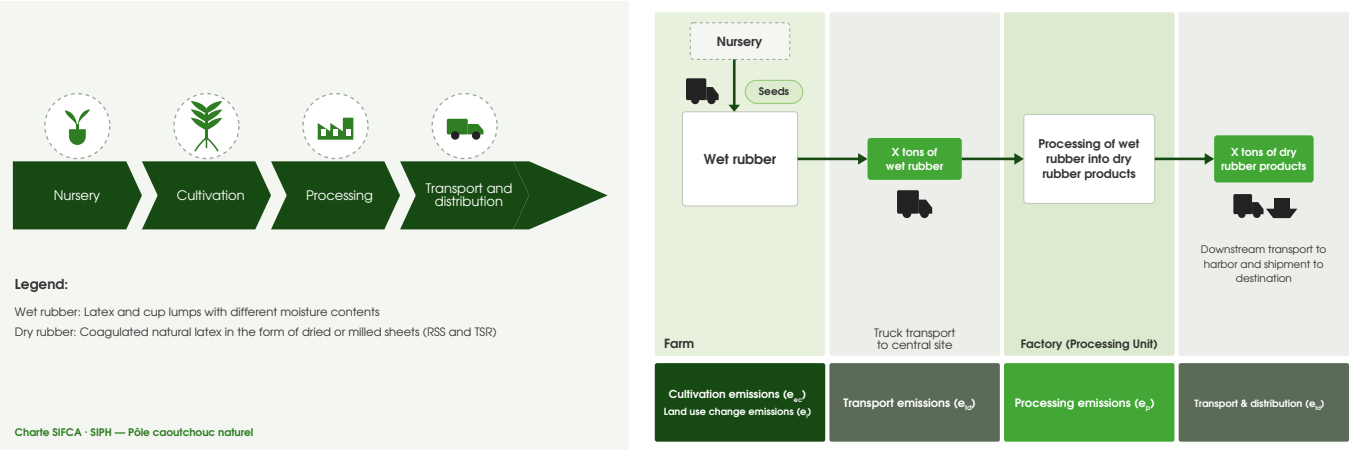
2. MÉTHODOLOGIE DE CALCUL

Depuis 2020, le Groupe SIPH utilise un calculateur carbone conforme au GHG Protocol. Cet outil permet d'évaluer et de publier régulièrement l'empreinte carbone du pôle caoutchouc naturel. Il a également été proposé et adopté par les membres du GPSNR dans une démarche de transparence et d'harmonisation des pratiques.

Conformément à la méthodologie actuelle du GHG Protocol, la séquestration de carbone des plantations d'hévéa n'est pas intégrée à l'empreinte carbone publiée dans ce rapport. Elle fait toutefois l'objet d'une évaluation et d'un suivi distincts dans le cadre des travaux du Groupe sur les puits de carbone.

3. PÉRIMÈTRE DE CALCUL

Le périmètre de calcul se schématise comme suit :



Nursery Seeds Wet rubber	X tons of wet rubber	Processing of wet rubber into dry rubber products	X tons of dry rubber products Downstream transport to harbor and shipment to destination
Farm	Truck transport to central site	Factory (Processing Unit)	
Cultivation emissions (e _c) Land use change emissions (e _l)	Transport emissions (e _t)	Processing emissions (e _p)	Transport & distribution (e _d)



4. NOS ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Émissions totales par tonne de caoutchouc naturel produite en 2025

368 kgeqCO₂ / tonne

Évolution par rapport à 2024

- › En 2024, le Groupe a émis 362 kgCO₂eq par tonne de caoutchouc produit.
- › Une augmentation de 1,7 % des émissions totales par tonne a été enregistrée, due à un élargissement du périmètre de reporting. Notamment, l'exhaustivité améliorée pour le calcul des émissions CO2 des effluents, des combustibles fossiles et d'autres acquisitions d'intrants agricoles.

Répartition par scope

Scope	Part	Nature des émissions
Scope 1	50 %	Consommation directe d'énergie — hausse des volumes d'activité et des combustibles associés.
Scope 2	23 %	Achat indirect d'énergie électrique issue du réseau national.
Scope 3	27 %	Transport amont et aval, acquisition de matériaux sur l'ensemble des systèmes

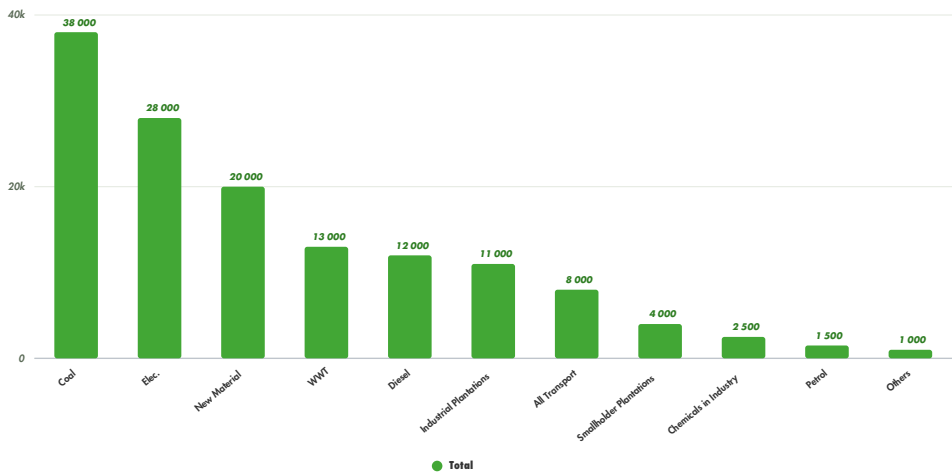
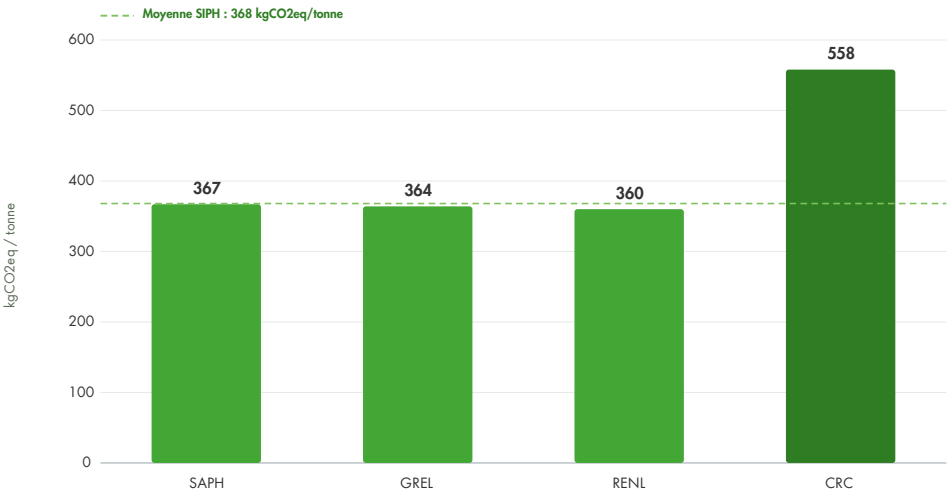


Figure 1. Répartition des émissions de GES par source d'émission en 2025

Volumes de production et émissions de GES par filiale en 2025

Filiales	Volume dry rubber (t)	Émissions (kgeqCO ₂ /t)
SAPH	308 000	367
GREL	54 970	364
RENL	31 054	360
CRC	5 015	558
Total SIPH	399 039	368



Émissions de GES par tonne de caoutchouc usinée sec selon les filiales en 2025

Au regard des références sectorielles disponibles, l'empreinte carbone du Groupe SIPH figure parmi les plus faibles du secteur du caoutchouc naturel. Cette performance s'explique notamment par les actions de sobriété sur les consommations d'énergie, d'engrais et de pesticides, par les projets de conversion énergétique en cours, ainsi que par le faible facteur d'émission de l'électricité dans plusieurs pays d'implantation du Groupe, notamment en Côte d'Ivoire.





5. NOS ACTIONS DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS

SIPH entend mettre en œuvre et poursuivre les actions suivantes :

Sobriété et activation du mix énergétique

- › Construction progressive de fermes solaires à l'échelle du Groupe SIPH, dont une déjà opérationnelle à Bongo.
- › Construction d'une ferme solaire à l'usine de Loeth d'une capacité de 6 MWc à l'horizon 2027.
- › Obtention de certification d'origine énergétique ou Garantie d'Origine.

(*)

Substitution de combustible

- › Production de biogaz à partir des bassins de rétention d'effluents en remplacement du GPL (usine de Toupah : 100 %).
- › Démarrage de l'électrification du parc roulant.
- › Remplacement du carburant fossile (essence, diesel) par le biogaz.

Réduction des intrants

- › Réduction de l'utilisation des pesticides, avec un objectif fixé à 70 %.

(*) Le certificat d'origine constituera un levier déterminant de notre niveau de réduction énergétique, dès sa disponibilité chez le fournisseur. L'obtention de ce certificat représente une opportunité susceptible de contribuer à la réduction des émissions de scope 2. Toutefois, la mise en œuvre de cette action demeure conditionnée à la disponibilité de ce dispositif auprès du fournisseur d'électricité. Elle est donc considérée comme une hypothèse de travail et ne constitue pas un levier acquis à ce stade.

6. TRAJECTOIRE DE DÉCARBONATION 2030

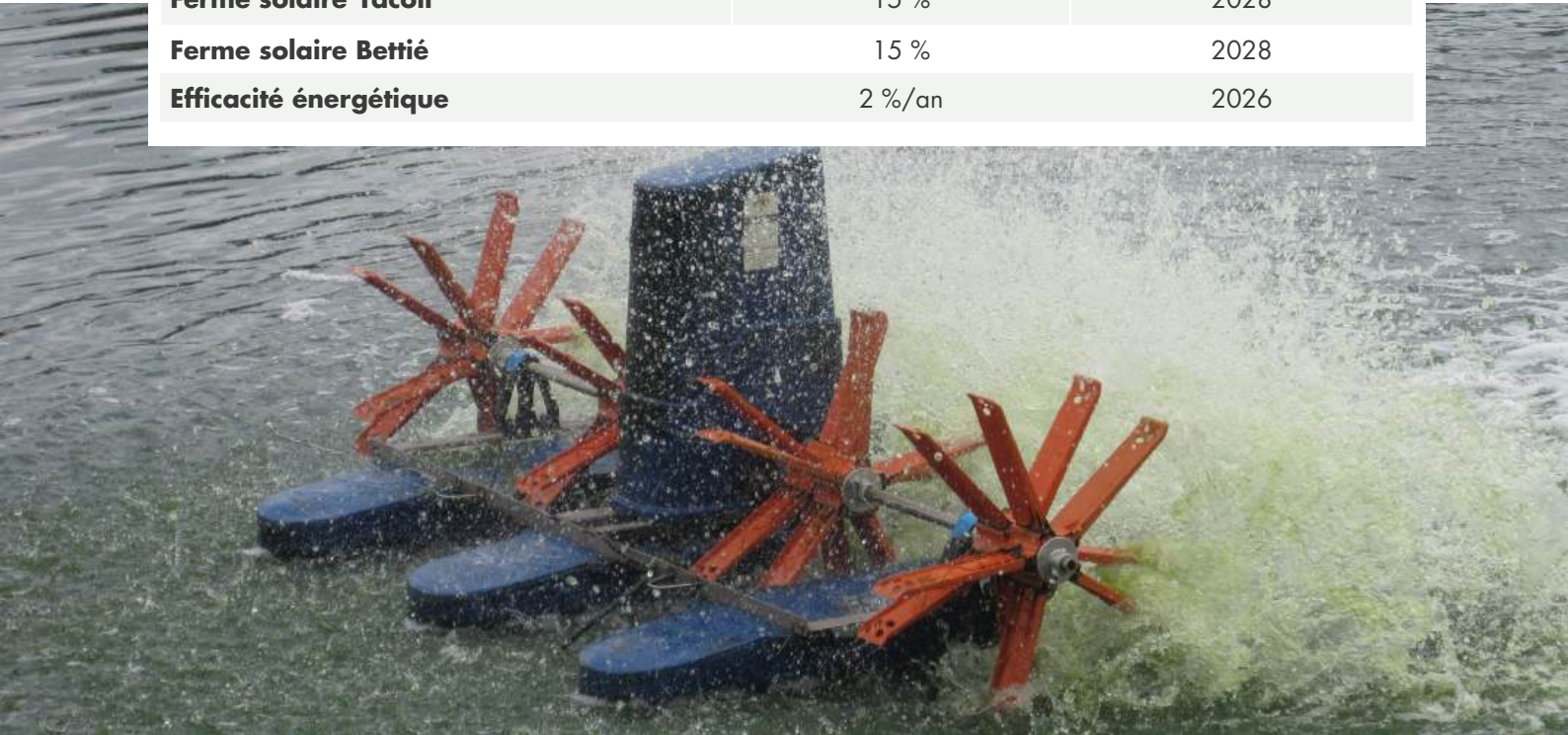
– 20 % d'ici 2030

Objectif de réduction des émissions de GES par rapport à l'année de référence 2023 (≈ –4 % par an).

SIPH s'est fixé pour objectif de réduire ses émissions de GES de 20 % à l'horizon 2030, par rapport à l'année de référence 2023. Cette trajectoire repose sur la mise en œuvre progressive de plusieurs actions de décarbonation, dont certaines entreront en service à partir de 2027. Les réductions attendues avant cette échéance seront principalement portées par des actions d'efficacité énergétique, d'optimisation des procédés et d'amélioration des pratiques opérationnelles.

Bien que le Groupe se soit fixé un objectif de réduction de 20 % de ses émissions à l'horizon 2030, les émissions de GES par tonne produite ont augmenté de 1,7 % de 2024 à 2025. Cette évolution s'explique principalement par l'élargissement du périmètre de reporting, qui intègre désormais l'exhaustivité des données non couvertes lors de l'exercice de référence. Cette augmentation ne reflète donc pas une dégradation de la performance carbone des activités, mais une amélioration de l'exhaustivité et de la qualité du reporting.

Désignation	Part du renouvelable	Horizon
Ferme solaire Bongo	15 %	2024
Ferme solaire Loeth	17 %	2027
Biogaz Toupah	100 %	2028
Ferme solaire Tsibu	15 %	2028
Ferme solaire Rapides Grah	15 %	2028
Ferme solaire Toupah	15 %	2028
Ferme solaire Yacoli	15 %	2028
Ferme solaire Bettié	15 %	2028
Efficacité énergétique	2 %/an	2026



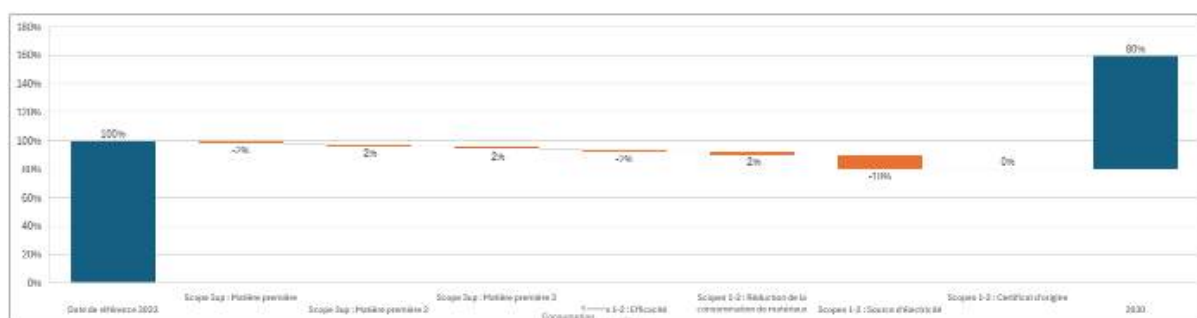


Figure 2. Trajectoire cible de réduction des émissions de GES à l'horizon 2030 (référence : 2023)

Afin de renforcer le pilotage opérationnel de sa trajectoire climat, le Groupe SIPH a mis en place à compter de 2026 un suivi trimestriel de ses émissions de gaz à effet de serre. Les

données d'émissions sont désormais collectées, consolidées et analysées chaque trimestre afin d'améliorer la réactivité des plans d'action, d'identifier plus rapidement les dérives éventuelles et de suivre l'efficacité des mesures de décarbonation engagées sur les différents sites industriels.

7. CONTACT

Pour toute question relative au présent rapport ou aux informations sur l'empreinte carbone du pôle caoutchouc naturel, veuillez contacter :

Guillaume KOUADIO

Responsable Développement Durable — SIPH
E-mail : kguillaume@sifca-ci.com